

CHRYSO® Dem Aqua 80 - DES

Agent de Démoulage Différé
Emulsion recyclée

DESRIPTIF

CHRYSO® Dem DES Aqua 80 est composé de cires paraffiniques permettant un glissement facile du béton lors de la vibration. L'air emprisonné s'échappe facilement ce qui influe favorablement sur l'aspect au décoffrage. Les parements présentent des aspects lisses, brillants et sans marbrure. CHRYSO® Dem DES Aqua 80 est recommandé lorsqu'on recherche une surface sans bullage, sur béton gris ou béton blanc.

Tout en apportant une amélioration de l'aspect du parement du béton, CHRYSO® Dem DES Aqua 80 permet l'application future d'enduit et de peinture selon les conditions définies par les règles de l'art de l'application des revêtements.

DOMAINES D'APPLICATION

- Bétons précontraints
- Préfabrication lourde
- Démoulage du plâtre

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	liquide
Couleur	Blanc
Durée de vie	6 mois
Densité (20°C)	0.900
Viscosité dynamique (20°C)	450 ± 150.00

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Conforme à la teneur en PCB à la législation en vigueur (Directives du Conseil des Communautés Européennes n° 85/467/CEE du 01-oct-85 -J.O. des Communautés Européennes L269 du 11.oct.85.)

MODE D'EMPLOI

La consistance de CHRYSO® Dem DES Aqua 80 ne permet pas l'application par pulvérisation habituelle. Il est possible de pulvériser avec un surpresseur de 1 sur 30. Les aspects de surface seront en rapport avec la quantité appliquée. Nous conseillons de retirer tout excédent de produit qui existerait à la surface du moule. Il ne doit pas subsister de « traînées » blanches après application.

Consommation :

50 m2 au litre minimum. Appliqué avec précaution, le pouvoir couvrant passe à 100 m2 au litre.

PRÉCAUTIONS

- Pour des supports spéciaux ou des applications avec du ciment blanc, il est recommandé d'effectuer un test de compatibilité avant toute utilisation particulière.
- Homogénéiser avant emploi.
- Stocker à l'abri du gel.

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.